

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 7 septembre 2026

Nombre de membres		
Effectif légal	Présents	Ayant pris part à la délibération
19	18	19

Date de la convocation
02/09/2026
Date d'affichage
02/09/2026

L'an deux mille vingt-six, le lundi sept septembre à vingt heures, le conseil municipal, convoqué en séance ordinaire le deux septembre deux mille vingt-six s'est réuni à la mairie de Plaine-Haute au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Mr le Maire, PIERRE Philippe.

Etaient présents : PIERRE P, RAOULT S, PANSART JF, BONNY V, LE COQ P, FERON M, MEHEUT L, CLEMENT J, TOQUET C, BLANCHARD S, LE MOINE N, HUGER D, LE FOL B, LETORT N, LE DENMAT M, BIENNE S, OIZEL R, GROUES J.

Absente : LUCAS R.

Pouvoir : LUCAS R à LE COQ P.

Secrétaire de séance : FERON M.

Délibération n°2026064 : Avis sur la vente d'un logement social locatif

Par courrier reçu le 22 juillet 2026, SA d'HLM BSB - les foyers (Rennes) informe la commune de son souhait de mettre en vente un logement locatif social vacant lui appartenant, sis 4 impasse du Douër (surface habitable : 61,46 m²).

Ce logement fait partie d'un ensemble immobilier (5 logements) dont la construction a été achevée le 23 mai 2011.

Ce logement n'étant pas inscrit dans le plan de vente de leur convention d'utilité sociale, BSB – les foyers devra adresser une demande d'autorisation de vendre au représentant de l'Etat. Au préalable, BSB – les foyers sollicite l'avis du conseil municipal quant à la vente de ce bien.

Vu le contexte actuel de crise du logement et la forte demande de logements locatifs sur le territoire communautaire et communal,

Vu l'intérêt de maintenir une offre locative diversifiée et notamment sociale (renouvellement démographique, parcours résidentiel, maintien des services publics, etc...),

Vu le risque de spéculation à long terme lors du passage du bien dans le secteur privé (déconnexion de la valeur sociale initiale du bien),

Le Conseil Municipal,
Entendu l'exposé de Philippe Pierre,
Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

EMET un avis défavorable à la vente du logement social locatif sis 4 impasse du Douër à Plaine-Haute.

Fait à Plaine-Haute, le 8 septembre 2026

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Philippe PIERRE